



Facturation auprès de la fonction libérale

Par **lavad**, le **06/03/2009** à **11:26**

Brigitte ARFI
Gérant de société

Madame, Monsieur,

Je viens d'ouvrir une société service d'entretien et travaux ménagers à domicile depuis le 27 février 2009 (agrément simple service à la personne ,société mandataire).

Ma question ?

Je voudrais savoir si je peux facture ma prestation (ménage) auprès de la fonction libérale ?

exemple : infirmière, Kiné, médecin.....

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

B.ARFI